



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 08/09/2018

Le 08/09/2018, le syndicat de l'Association syndicale autorisée du Bois de Cise s'est réuni à 18h00 dans la salle des associations à Saint-Quentin-La-Motte sur convocation et sous la présidence de Mme Sylvie MACQUET, conformément aux dispositions de l'article 17 de ses statuts.

Date de convocation : 16/08/2018

Syndics Présents : Mme Gervaise ANDRÉ, Mme Sylvie BONNEMENT, M. Laurent CHOLET, M. Jean-Marie GEOFFROY, Mme Anny-Claire KUMS, M. Karel RIETVELD, Mme Paulina VAN IRSEL, Mme Sylvie MACQUET et M. Michel WAGON

Invités Excusés : Mme la Maire d'AULT, M. le Maire de SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE, Mme Florence LE MOIGNE et le receveur du trésor public M. Marcel LEMOIGNE.

Excusés ayant donné leurs pouvoirs : M. François MORVAN a donné son pouvoir à Michel Wagon.

Absents : M. Bernard KINT

La présidente, Mme Sylvie MACQUET, déclare la séance ouverte à 18h00.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 21/04/2018

La composition du syndicat jusqu'à la date de l'assemblée générale du 29 juillet 2018 était la suivante.

Présents le 08/09/2018	Ayant donné Pouvoir	Absent ou démissionnaire
Mme Gervaise ANDRÉ, M. Laurent CHOLET M. Jean-Marie GEOFFROY Mme Anny-Claire KUMS, Mme Sylvie MACQUET, M. Karel RIETVELD M. Michel WAGON		Mme Evelyne COLLINET (Démissionnaire) M Bernard KINT (Absent)

Les participants votent à main levée l'approbation du procès-verbal du 21/04/2018.

Après délibération, le compte rendu du conseil syndical du 21/04/2017 est approuvé à l'unanimité de 7 voix sur 7

2. INSTALLATION DES NOUVEAUX SYNDICS ÉLUS LORS DE L'AGO DU 29/08/2018

Présentation des nouveaux Syndics

- Mme Sylvie BONNEMENT Villa l'Ancrage
- Mme Paulina VAN IRSEL Villa Sophie
- M. François MORVAN Villa La Clairière

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29/07/2018

La constitution du CS est désormais la suivante



Présents le 08/09/2018	Ayant donné Pouvoir	Absent ou démissionnaire
Mme Gervaise ANDRÉ, Mme Sylvie BONNEMENT M. Laurent CHOLET M. Jean-Marie GEOFFROY Mme Anny-Claire KUMS, M. Karel RIETVELD Mme Paulina VAN IRSEL M. Michel WAGON	François MORVAN	

Les participants approuvent le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29/07/2017 à l'unanimité. Le scrutin se déroule à main levée.

Après délibération, le compte rendu de l'Assemblée générale du 29/07/2018 est approuvé à l'unanimité de 9 voix sur 9

4. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU SYNDICAL

Election du président(e) du bureau

M. Jean-Marie GEOFFROY propose sa candidature et aucune autre candidature n'est proposée. Le scrutin se déroule à bulletin secret.

Il remercie Sylvie MACQUET du travail accompli pendant sa présidence et assure poursuivre le travail d'entretien du Bois sur les mêmes bases que précédemment avec un entretien du Bois en continu et une même rigueur budgétaire.

Syndic	Pour	Contre	Blanc
M. Jean-Marie GEOFFROY	9	0	0

M. Jean-Marie GEOFFROY est élu à l'unanimité de 9 voix sur 9 Président de l'ASA

Election du (de la) vice-président(e) et du Secrétaire

M. GEOFFROY fait appel à candidatures. Le Bureau fraîchement élu ne s'étant pas préparé à occuper ces fonctions, aucun candidat ne s'est manifesté, il a alors été proposé de reporter cette élection au prochain CS pour laisser le temps aux candidats de se positionner. En attendant Jean Marie GEOFFROY assurera provisoirement ces fonctions.

5. CONTRAT DE VINCENT COTE

Depuis septembre 2016 la nouvelle équipe avait décidé pour améliorer l'efficacité de l'entretien du BOIS de recruter un salarié en continu tout au long de l'année. C'est ainsi que depuis l'automne 2016 M Vincent COTE a été recruté pour 20H par semaine dans le cadre d'un contrat aidé ce qui a permis de remettre à niveau un certain nombre de travaux. L'année suivante suite à l'arrêt de ces contrats aidés nous nous sommes résignés à diviser par 2 le volume horaire pour une dépense légèrement supérieure à l'année précédente puisque nous ne bénéficions plus d'aucune aide. Le travail accompli a permis de faire face aux principaux besoins d'entretien dans des conditions financières satisfaisantes qui nous ont permis de constituer une avance de trésorerie suffisante. Le président propose de reconduire les mêmes dispositions que l'exercice précédent à savoir un contrat standard de 10h semaine avec comme l'an dernier un appel aux



heures supplémentaires lorsque les besoins s'en feront sentir et remboursement des frais kilométriques effectués dans le cadre de sa mission en visant la même enveloppe budgétaire.

Après délibération, la décision de renouveler le contrat de Vincent COTE aux mêmes conditions que précédemment a été approuvée à l'unanimité de 9 voix sur 9

6. QUESTIONS DIVERSES

TABLE D'ORIENTATION :

Ce point important a déjà fait l'objet d'un compte rendu détaillé lors de l'AGO du 29/07/2018. A cette occasion Mme Sylvie MACQUET avait proposé de faire une consultation citoyenne des propriétaires sur le devenir de cette table puisque certains d'entre eux avaient exprimés le souhait de la conserver alors que d'autres au contraire ne le souhaitaient pas. Madame MACQUET a alors pris la parole pour informer le conseil syndical de la consultation qu'elle a réalisée depuis cette date : Sur environ 150 mails envoyés seules une dizaine de réponses sont parvenues. !

La position du président sur ce sujet est de limiter au maximum les dépenses de l'ASA sur ce dossier sans toutefois renoncer à maintenir le panorama. Des démarches seront entreprises auprès des différents acteurs de ce dossier pour envisager toutes les possibilités de financement. Ce panorama ayant été subventionné en grande partie lors de son installation il n'est pas acceptable de devoir dépenser des sommes importantes pour le conserver. En attendant le résultat des différentes démarches qui seront entreprises, il a été décidé de mettre à l'abri le gros morceau de la table qui s'était brisé lors de son démontage. Les 2 petits morceaux de faïence brisés avaient été conservés il restait à protéger l'essentiel de la table restée sur place, qui aurait risqué d'être abîmée ou dégradée. Une action conduite par Karel, Vincent, Michel et quelques volontaires a été programmée la semaine suivante de ce CS et la table a été mise à l'abri en sécurité.

CIRCULATION ET VITESSE EXCESSIVE

Des contrôles de vitesse ont été réalisés par la gendarmerie cet été et 25 infractions ont été verbalisées.

PARCELLE TEMOIN : Le projet de parcelle témoin retenu sur le terrain de sport sera mis en œuvre au cours de cet automne comme il avait été convenu avec l'élagueur.

SUSPICION DE PROSTITUTION :

Des informations sur la présence régulière d'un même véhicule stationné dans le secteur de la mare aux biches à des heures avancées ont attiré l'attention, cette information sera relayée auprès des autorités.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 19h00

Le Président

Jean-Marie GEOFFROY.